



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Pour que vive l'agriculture française, non au MERCOSUR !

Question écrite n° 14597

Texte de la question

Mme Géraldine Grangier alerte M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur la position du Gouvernement quant au projet d'accord de libre-échange entre l'Union européenne (UE) et le MERCOSUR (alliance de pays d'Amérique du Sud). Les accords de libre-échange et la distorsion de concurrence qu'ils instaurent suscitent la colère légitime des agriculteurs, déjà mobilisés en France depuis plusieurs jours et qui ne peuvent plus vivre de leur travail. A l'heure où les prix agricoles ne couvrent plus les prix de revient, où les agriculteurs doivent faire face à l'inflation et à une technocratie abrutissante, il est temps de s'opposer clairement aux théories libre-échangistes dont nous savons qu'elles ne sont favorables ni pour l'agriculture des pays européens, ni pour l'agriculture française. Le MERCOSUR est un géant économique, plus grand que n'importe lequel des partenaires européens de la France. L'Argentine et le Brésil exportent à eux seuls chaque année la même quantité de maïs que celle produite dans toute l'Union européenne. Avec l'accord, véritable rouleau compresseur agricole capable d'écraser toute l'agriculture tricolore, la part d'importation de boeufs du MERCOSUR passerait de 13 à 26 % sur le marché européen. Plus de 99 000 tonnes de viande bovine et 180 000 tonnes de sucre et de volaille en provenance d'Amérique du sud viendraient directement concurrencer les agriculteurs français déjà plongés dans la plus profonde détresse. Après la rencontre du président de République Emmanuel Macron avec le président brésilien Lula au mois de décembre 2023, les récents propos ambigus tenus devant le Sénat par le ministre des Affaires étrangères et l'accélération du calendrier de la Commission européenne désireuse de conclure avant juin 2023 ses négociations avec le MERCOSUR, Mme la députée alerte M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur les conséquences désastreuses et prévisibles d'un tel traité sur l'agriculture française. En pleine crise agricole, elle lui demande de clarifier dans les meilleurs délais la position du Gouvernement quant à la ratification de cet accord de libre-échange européen et de bloquer par tous les moyens la ratification d'un traité commercial qui porte manifestement atteinte aux intérêts des agriculteurs de France.

Données clés

Auteur : [Mme Géraldine Grangier](#)

Circonscription : Doubs (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14597

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : Agriculture et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 janvier 2024](#), page 563

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)